

Le peuple mal servi par le populisme

François Cherix revient sur les dangers du populisme, confiscateur de droits populaires et falsificateur de la voix du peuple



Photo Ed. Slatkine

Yvette Jaggi

DP 2121

9 mai 2016

Thématiques

Droits populaires Institutions / fédéralisme Suisse-Europe

« C ' est nous qui dictons l ' agenda de la politique suisse. » Ainsi parlait récemment Toni Brunner, au moment de quitter la présidence de l ' UDC.

Son successeur, le Bernois Albert Rösti, sait à quoi s ' en tenir. Et les deux autres nouveaux présidents de partis, la libérale - radicale schwyzoise Petra Gössi et le PDC zougais Gerhard Pfister sont implicitement invités à composer un trio homogène. Ce qu ' ils semblent disposés à faire, si l ' on en juge d ' après les premières man œ uvres communes en matière d ' imposition des entreprises (RIE III) et de politique agricole.

Mais le populisme reste la marque distinctive de l ' UDC. Le parti de l ' ancêtre Blocher et du perfide Roger Köppel ne manque jamais une occasion d ' user de la démocratie directe pour en affirmer le poids – et inversement pour affaiblir les autres pouvoirs et marginaliser les élus. De quoi inspirer à l ' analyste politique François Cherix une réflexion lucide consignée dans un livre implacable sur une préoccupation des plus actuelles: Qui sauvera la Suisse du populisme?



En d'autres termes, qui saura tempérer le climat de méfiance à l'égard des élites? Qui aidera les citoyens - consommateurs d'immédiateté à changer d'échelle pour faire la transition vers un horizon plus large? Qui incitera les socialistes à rejoindre le « camp de la raison » où devraient se retrouver celles et ceux qui aspirent à un projet global pour une Suisse sortie de ses enfermements?

Avant d'en arriver là, du travail, beaucoup de travail reste à faire. Dans des démonstrations qu'il qualifie lui-même de brutales, François Cherix analyse les trois foyers d'incendie à combattre d'urgence.

L'art de confectionner une initiative populaire

Premier danger majeur: la démocratie directe s'avère un très efficace vecteur du populisme. On observe en effet que « la courbe des gains populistes colle à celle du recours croissant aux droits populaires » (p. 97). Plus encore que le référendum, l'initiative populaire permet à un parti ou à un groupe d'exister dans les médias, d'agir sur le marché des idées, d'effectuer son marketing politique. Elle y parvient d'autant mieux qu'elle respecte les quatre conditions d'une démarche à succès (p.81).

Premièrement, « son texte doit désigner des fautifs et stigmatiser une catégorie de la population ». Les travailleurs européens, les demandeurs d'asile et autres mendiants font d'excellents boucs émissaires. Deuxièmement, l'initiative doit concerner un objet simple et fortement symbolique (minarets, délinquants étrangers, crimes sexuels) et tertio jouer sur la peur, par exemple de voir disparaître la campagne du fait de l'étalement urbain et de la pression démographique. Enfin, une initiative paraît d'autant mieux vendable qu'elle donne l'impression de transgresser les normes instituées par les élites pour faire entendre la vox populi.

Comparaison accablante aux yeux du spécialiste en communication politique, par ailleurs membre du parti socialiste: les initiatives de l'UDC remplissent parfaitement les conditions précitées alors que les braves textes élaborés par le PSS semblent terriblement inopérants et peu stimulants.

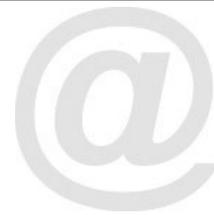
Lorsque la gauche se contente de susciter des débats, tout en sachant bien qu'ils ne déboucheront sur aucune révision constitutionnelle, cela peut paraître méritoire et même sympathique. En vérité, cela s'avère ravageur pour son image et déplorable pour les causes qu'elle défend. En témoignent les échecs récents, devant le peuple et dans tous les cantons, des initiatives sur la réforme de la fiscalité successorale (2015), sur les salaires minimum (2014), pour des salaires équitables (2013), pour les six semaines de vacances et pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre (2009).

Il faudrait aussi rappeler la curieuse opération de mise à l'encan de cinq projets d'initiatives (DP 2003) présentés par le PSS en été 2013 et finalement tous oubliés au printemps suivant.

Deux autres risques de la démocratie directe

Deuxième danger, institutionnel. Il concerne la répartition des pouvoirs et leur exercice. A l'usage, la démocratie directe a pour effet de démobiliser les élus. Le Conseil fédéral, fonctionnant sur le mode de la concordance, n'ose plus jouer le rôle pourtant modeste d'orientateur qui lui est dévolu dans notre pays. De son côté, le Parlement doit craindre, sur certains thèmes, de se voir soit doublé par des initiatives, soit corrigé par voie de référendum.

Enfin, troisième danger, européen. En oubliant sa position géo-historique, la Suisse croit pouvoir s'isoler au cœur de l'Europe, elle-même unie depuis des décennies. Alors qu'elle se situe bel et bien dans cette Europe avec laquelle elle a tissé d'innombrables liens, formalisés ou non.



Coprésident du Nomes, François Cherix ne peut manquer de noter que la théorie du double jeu – se trouver à la fois dans l'Europe mais sans en faire partie – nuit fondamentalement à notre pays, dont l'image et la politique se brouillent aux yeux de Bruxelles. Et nuit sans doute aussi au PS qui, après s'être présenté comme le parti le plus européen aux élections fédérales de 1995, a progressivement roulé le drapeau bleu de l'UE, dans l'espoir d'une « autre Europe » qui pourrait bien tarder à se présenter.

Le PSS et la rénovation du pays

Que la démocratie directe fasse le lit du populisme n'est pas une fatalité. Même à l'ère des réseaux sociaux démultiplicateurs de signatures et « accélérateurs de particules citoyennes », l'initiative populaire et le référendum restent des outils de l'action bottom up dignes de la démocratie participative. Sauf que ces instruments exigent un usage qualifié et réfléchi, et ce non seulement à des fins de marketing mais aussi dans un but de réforme institutionnelle et de progrès social.

A cet égard, la pratique du PSS mérite incontestablement une évaluation critique. Le réformisme n'a rien à faire de propositions ou de corrections extrêmes dont l'effet sera, paradoxalement, de figer ce qu'il faudrait au contraire faire évoluer. « Se battre contre la droite » reste l'une des expressions favorites du PS; François Cherix souhaite que l'objectif prioritaire devienne « rénover le pays ». Non par « réformite » aiguë mais pour prévenir les risques de dégradation des acquis sociaux et, plus largement, afin de repenser la justice et la solidarité à l'aune de notre société ainsi que de la planète et de l'humanité qui l'habite.

Le temps presse, assure François Cherix. « Si l'attentisme perdure, les thèses populistes s'étendront encore, malgré leur extrême pauvreté. » Et le fonctionnement de la fameuse « démocratie - témoin » helvétique s'en trouvera gravement compromis.